



Notre mission est de travailler aux côtés des gouvernements en Afrique pour maintenir voire rétablir la biodiversité des aires protégées et leurs périphéries



WAC MISSION

Wild Africa Conservation a pour mission de travailler aux côtés des gouvernements en Afrique pour maintenir voire rétablir la biodiversité des aires protégées et leurs périphéries et contribuer au développement des communautés locales en promouvant une approche business dans le secteur de l'économie verte.

déterminons la politique nationale de conservation.

Le soutien des communautés locales est essentiel pour une conservation efficace. La gestion se fait en collaboration avec les communautés locales et, le cas échéant, les droits d'utilisation établis sont maintenus et intégrés dans les accords et les plans pertinents. Lorsqu'elles sont bien gérées, ces zones fournissent

WAC est responsable devant les états, qui restent les propriétaires des aires protégées

des services écosystémiques essentiels au bien-être de l'homme, tout en assurant la sécurité et la gouvernance, ce qui crée un environnement plus large propice au développement socio-économique des périphéries des aires protégées.



Géographie

Pays : **Niger**
Région : **Parc National du W**
Superficie : **10.000 Km2**
Région : **Gadabedji**
Superficie : **760 Km2**

Pays : **Maroc**
Région : **Réserve M'Hamid El-Ghizlane**
Superficie : **450.000 hectares**

Pays : **Sénégal**
Région : **Niokololo Koba**
Superficie : **9130 Km2**

Pays : **Tchad**
Région : **Réserve Naturelle de Zarafa**
Superficie : **64 Km2**



PARTENARIATS

Wild Africa Conservation (WAC) a une longue expérience de partenariat public-privé (PPP) pour la gestion des aires protégées. Pour mettre en œuvre ce modèle, WAC signe des partenariats de gestion à long terme avec les gouvernements et les communautés locales, ce qui la rend responsable de l'exécution de toutes les fonctions de gestion liées à cette aire. Cette approche signifie que WAC est responsable devant les états, qui restent les propriétaires des aires protégées et de ses ressources naturelles, et ensemble nous





Wild Africa Conservation



APPROCHE

Notre approche est définie par trois éléments clés qui sont établis pour chaque domaine :

Mandats - il s'agit de l'accord contractuel à long terme, ou mandat, qui consacre l'appropriation par le gouvernement, les lois et politiques nationales, et confère à WAC la responsabilité de la gestion quotidienne du parc, dans un cadre défini. WAC est responsable devant le gouvernement et les partenaires communautaires de l'exécution de ce mandat.

Gestion - Il s'agit du personnel WAC chargé d'exécuter le mandat et des structures de gouvernance mises en place. Une entité juridique distincte est enregistrée dans le pays hôte, par l'intermédiaire de laquelle le partenariat de gestion est mis en œuvre. Un organe de gouvernance est créé pour chaque entité, afin d'assurer la supervision stratégique du projet ; cet organe est composé de représentants du gouvernement (Ministère de l'Environnement) et de WAC, ainsi que d'autres parties prenantes clés. WAC en accord avec le gouvernement nomme l'équipe de gestion du parc, qui dirige la prise de décision et les activités réelles entreprises dans chaque aire protégée, conformément aux procédures opérationnelles standard de WAC, aux lois nationales et au mandat. WAC étant responsable devant ses partenaires, il conserve le droit de prendre des mesures disciplinaires à l'encontre des membres de l'équipe qui ne sont pas performants ou qui ne respectent pas les règles.

Fonds - il s'agit des mécanismes de financement nécessaires à la gestion de l'aire protégée, en mettant l'accent sur la durabilité. Il s'agit d'une solution mixte comprenant les revenus opérationnels des parcs, les recettes de la monétisation des services écosystémiques, le financement institutionnel, la philanthropie privée et le soutien du gouvernement.



Les trois piliers du management : Les activités de gestion dans chaque aire protégée s'appuient sur trois piliers principaux

- 1) la protection et la conservation de la biodiversité, 2) le développement communautaire, 3) la génération de revenus pour le parc - tous ces éléments sont étayés par une base de gestion et d'infrastructure.

Aire protégée durable qui ancre la nature dans le paysage au sens large, pour le bien de l'homme et de la faune.

AFIN D'ATTEINDRE L'OBJECTIF DE

Des aires protégées écologiquement intactes et fonctionnelles qui fournissent des services écosystémiques sains	Un groupe d'intérêt pour la conservation qui permet aux communautés de bénéficier et de participer activement à la conservation de la nature	Une économie axée sur la conservation générant des revenus durables pour l'aire protégée
---	--	--

MÈNE À

BIODIVERSITÉ CONSERVATION	COMMUNAUTÉ DÉVELOPPEMENT	RECETTES DU PARC GÉNÉRATION
Application de la loi sur la conservation	Engagement	Tourisme
Restauration des écosystèmes critiques	Economiques et Programmes de développement	Valorisation et utilisation durables et l'utilisation des ressources naturelles
Recherche et suivi	Education	Crédits nature

SOUS-ENSEMBLE

GESTION ET INFRASTRUCTURE				
Planning	Infrastructure	Réseaux et actifs	Renforcement des capacités	Gouvernance et de conformité

Wild Africa Conservation



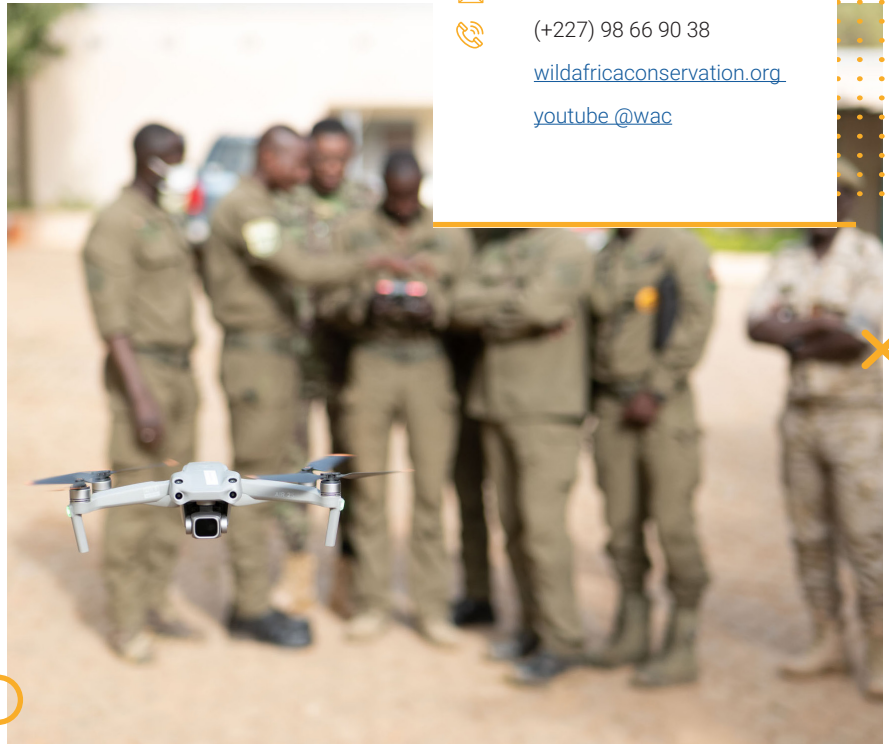
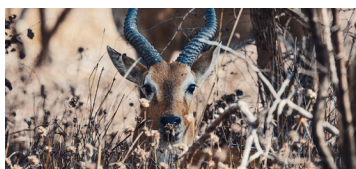
APPROCHE

Conservation de la biodiversité -

Pour que les aires protégées puissent fournir l'ensemble des services écosystémiques, la biodiversité doit être intacte et fonctionner pleinement. L'application de la législation en matière de conservation garantit le respect des lois nationales sur les espèces sauvages et des droits d'utilisation établis, afin d'empêcher le braconnage ou d'autres formes d'extraction illégale des ressources naturelles. L'application de la législation en matière de conservation soutient également la gestion de l'utilisation durable des ressources naturelles, atténue les conflits entre l'homme et la faune et apporte la stabilité dans l'ensemble de la région. Les activités de recherche et de surveillance de la faune sauvage permettent de mieux comprendre les efforts de gestion de la conservation, tandis que les réintroductions ou les compléments d'espèces sauvages et la lutte contre les espèces exotiques restaurent la biodiversité. À leur tour, les écosystèmes fonctionnant de manière écologique fournissent des bassins versants sains, de l'air pur, la séquestration du carbone, la sécurité alimentaire et une meilleure santé pour les personnes et les animaux sauvages.

Développement communautaire

- Les aires protégées sont un choix d'utilisation des terres et la durabilité de ces aires résulte de la combinaison d'une bonne gestion et du soutien de la population locale. La participation active des communautés locales à la conservation est nécessaire pour étendre l'impact à l'ensemble du paysage. Les communautés locales, qui résident dans ces paysages et y détiennent des droits, ne sont pas seulement les bénéficiaires des efforts de conservation, mais aussi des contributeurs essentiels. L'accent est mis sur l'engagement positif des communautés, en veillant à ce que les populations locales participent aux structures de prise de décision,



notamment en renforçant les capacités et les structures de gouvernance des ressources naturelles menées par les communautés, et en veillant à ce que les communautés soient informées des interventions de gestion des parcs. L'éducation et le développement socio-économique durable soutiennent l'implication active des communautés dans les efforts de conservation, réduisent la pauvreté et développent les économies locales. Cela crée à son tour une base active pour la conservation où les communautés locales non seulement soutiennent les aires protégées à l'avenir, mais participent activement à l'extension de la conservation à des paysages plus vastes.

Gestion des revenus - Le tourisme, l'utilisation durable des ressources naturelles, les paiements pour les services de l'écosystème et les entreprises associées compatibles avec la conservation génèrent des revenus qui reviennent directement à la gestion du parc. Il est essentiel de créer un cadre de gouvernance et un climat propice aux investissements commerciaux. Cela permet de soutenir une économie axée sur la conservation, de générer des revenus à long terme pour la zone protégée, de réduire la pauvreté dans ses environs et de diminuer la

dépendance à l'égard des donateurs au fil du temps.

Gestion des revenus - Le tourisme, l'utilisation durable des ressources naturelles, les paiements pour les services de l'écosystème et les entreprises associées compatibles avec la conservation génèrent des revenus qui reviennent directement à la gestion du parc. Il est essentiel de créer un cadre de gouvernance et un climat propice aux investissements commerciaux. Cela permet de soutenir une économie axée sur la conservation, de générer des revenus à long terme pour la zone protégée, de réduire la pauvreté dans ses environs et de diminuer la dépendance à l'égard des donateurs au fil du temps.

Les fondements de la gestion et de l'infrastructure comprennent une bonne gouvernance, une planification stratégique, l'emploi, le renforcement des capacités et l'investissement dans l'infrastructure, les réseaux de communication et les actifs appropriés.

L'ensemble de ces actions et de leurs impacts permet aux aires protégées d'être sécurisées et valorisées à perpétuité, avec la participation active des parties prenantes qui soutiennent la conservation du paysage dans son ensemble, au bénéfice des populations et de la nature.



Nous Contacter



Koara Kano,
Niamey, Niger



contact@wac-niger.org



(+227) 98 66 90 38

wildafricaconservation.org

[youtube @wac](https://www.youtube.com/@wac)